

Chargé de missions police

Appui opérationnel aux services départementaux

H/F

Référence : 2023/1978

Affectation : Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté

Catégorie : A

Résidence administrative : Dijon (21)

Statut du poste : Vacant

Date limite de candidature : 05/01/2024

Information générale

Positionnement hiérarchique : Sous l'autorité du chef de service Police

Conditions d'emploi : Emploi permanent à pourvoir soit par un fonctionnaire (détachement ou PNA) ou un agent déjà en CDI de droit public (portabilité envisageable) ; soit en CDD de 3 ans (Rémunération : à partir de 2 422 € brut par mois selon expérience professionnelle)

Durée minimale attendue sur le poste : 3 ans

Créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité (OFB) (<https://www.ofb.gouv.fr/presentation>) est un établissement public administratif dédié à la sauvegarde de la biodiversité sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Doté d'un budget de 492 millions d'euros (budget initial 2022), il s'appuie sur l'expertise de près de 3 000 agents, dont une grande partie agit sur le terrain avec, notamment, 1 700 inspecteurs de l'environnement.

L'établissement est au cœur de l'action pour la préservation du vivant dans les milieux aquatiques, terrestres et marins, tant en métropole que dans les Outre-mer. Les équipes interviennent chaque jour pour lutter contre l'érosion de la biodiversité face aux pressions exercées par la destruction et la fragmentation des milieux naturels, les multiples pollutions, la surexploitation des ressources naturelles, les conséquences du changement climatique, l'introduction d'espèces exotiques envahissantes.

A ce titre, l'OFB est responsable de 5 missions complémentaires :

- la police de l'environnement et la police sanitaire de la faune sauvage
- la connaissance, la recherche et l'expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages
- l'appui à la mise en œuvre des politiques publiques
- la gestion et l'appui aux gestionnaires d'espaces naturels
- l'appui aux acteurs et la mobilisation de la société

Mission

Le chargé de missions police affecté au sein du service régional intervient en appui des 8 services départementaux de la direction régionale sur l'ensemble des activités de police exercées par l'établissement :

- Appui technique aux services instructeurs de l'état en charge de l'élaboration de la réglementation et de l'instruction de projets soumis à déclaration/autorisation ;
- Missions de police administrative relatives à l'eau, aux espaces naturels, aux espèces, à la chasse et à la pêche ainsi que des missions de police sanitaire en lien avec la faune sauvage ;
- Missions de police judiciaire relatives à l'eau, aux espaces naturels, aux espèces, à la chasse et à la pêche ainsi que des missions de police sanitaire en lien avec la faune sauvage

Il assure l'animation et la coordination des activités réglementaires de contrôle exercées par les services départementaux, il veille à l'exercice harmonisé des pratiques en matière de contrôle par les inspecteurs de l'environnement de la direction régionale.

En lien étroit avec le chef du service et le chef de service adjoint, il contribue à la synergie entre les actions régionales menées par le service régional police, la mise en œuvre du continuum police entre les missions d'appui technique, de police administrative et de police judiciaire, et la mise en œuvre des actions nationales pilotées par la direction de la police et du permis de chasser.

Il entretient des échanges réguliers avec le service connaissance de la direction régionale de manière à mobiliser les données naturalistes et les compétences d'expertise disponibles dans le cadre des missions de police réalisées.

Activités principales

Police de l'eau et de la nature (en lien avec le chef de service avec l'appui du référent régional police) - 50% du temps En tant qu'instructeur régional police judiciaire (IRPJ) :

- Participation au sein du SRP à l'animation et la coordination des activités réglementaires de contrôle exercées par les services départementaux ;

- Contribution à l'animation du groupe régional police composé des référents police départementaux ;
- Direction ou supervision de certaines enquêtes judiciaires ;
- Appui aux services sur les contrôles administratifs ou enquêtes judiciaires complexes nécessitant une compétence particulière ;
- Participation à des actions de formation sur la police administrative et judiciaire.

Appui technique aux services de l'Etat (en lien avec le chef de service adjoint avec l'appui du chargé de missions appui technique – référent zones humides) - 50% du temps :

- Expertise technique de documents d'évaluation environnementale portant prioritairement sur les milieux terrestres (et les milieux aquatiques selon le besoin) et rédaction d'avis techniques destinés aux services de l'Etat en charge de l'instruction des dossiers d'autorisations environnementales et de dérogation à la protection des espèces (DDT, DREAL) sur des dossiers complexes et/ou à enjeux traités au niveau de la direction régionale ;
- Appui technique aux services de l'état dans le cadre d'élaboration des textes réglementaires de portée générale ;
- Contribution à la relecture des projets d'arrêtés individuels portant sur la pertinence et le caractère mesurable et contrôlable des prescriptions projetées ;
- Appui technique aux services départementaux sur les dossiers terrestres traités à leur niveau.

Relations liées au poste

Relations internes :

- Chef de service (autorité hiérarchique) et agents du service police de la direction régionale
- Equipe managériale de la direction régionale et agents de la DR
- CSD/CSDa/AdjCSD/chefs d'unité/référents/agents dans les SD
- Services de la Direction de la police et du permis de chasser

Relations externes :

- Préfectures
- Services et opérateurs de l'Etat (DDT, DREAL, DDPP, DDCSPP, ONF)
- Parquets généraux et parquets
- Collectivités territoriales
- Association de protection de la nature
- Acteurs de la biodiversité (ARB)

Profil recherché

Fonctionnaire de catégorie A ou contractuel détenteur d'un diplôme de niveau Bac+5 (master 2).

Compétences et qualités requises

Connaissances :

- Connaissances générales des milieux terrestres et des milieux aquatiques
- Politiques publiques dans le domaine de l'environnement (en particulier l'eau et la biodiversité)
- Droit de l'eau et de l'environnement
- Droit pénal
- Prérogatives des inspecteurs de l'environnement « eau et nature »
- Connaissances approfondies en police administrative
- Connaissances approfondies en police judiciaire

Savoir-faire opérationnel :

- Piloter un contrôle administratif ou une enquête judiciaire complexe
- Travailler en équipe
- Travailler en réseau et être force de proposition
- Assurer le suivi de dossiers
- Prendre des décisions et rendre compte à sa hiérarchie
- Traduire la position de l'établissement dans les domaines de police administrative et de la police judiciaire
- Utiliser les outils et applications de l'établissement (OSCEAN, SONGE, PATBIODIV)

Savoir-être professionnel :

- Qualités rédactionnelles
- Qualités relationnelles
- Qualité d'expression orale
- Sens de l'écoute
- Rigueur

Conditions d'exercice / sujétions particulières

- Commissionnement et assermentation « eau, nature »
- Déplacements fréquents
- Permis B
- Port d'arme

Dépôt de candidature

Pour déposer une candidature, les documents suivants vous seront demandés :

- CV
- Lettre de motivation
- Pour les fonctionnaires uniquement : dernier arrêté de situation administrative
- Pour les non titulaires : diplôme le plus élevé obtenu

